



Mon prioritaire ma expulsé

Par **kira974**, le **29/09/2014** à **12:17**

Bonjour voila mon problème mon marié mes enfants et moi même été locataires d un appart depuis plus de 2 ans le propriétaire ne nous a jamais fait signer de baill et nous avons jamais fait d état des lieux des notre entrer dans l'appart on la toujours réclame mai il nous trouve toujours des s'excuse comme quoi le bail été pa encore fait on na jamais vue le bail j'ai toujours bien payer mon loyer en mars je suis alle à la mairie pour explique ma situation et pour faire une demande de logement avec la mairie une élu ma reçu et ma avoué qu'elle connaiss mon propriétaire je les demande quel démarche doi je fait pour lui dénoncé elle ma dir de fermé ma bouche et d'attend c'est elle qui ferai les démarches en lui dénoncent rien à été fait quelque jour après mon propriétaire me donne une lettre qu'il la écrire de lui meme qui disais que la maison sera en vacant en octobre et on doi quitté le logemen en octobre en Août mon proprietair change de serrure sans nous mette au courant et nous expulser a la rue moi,mes enfants et mon marié je voulais porte plainte mai la police à refuser ma plainte je suis allé au s'impôts on ma di que le propriétaire déclare c'est s'impôt mai il son par au courant que le propriétaire a séparé sa maison pour loué au noir es ce qu il est dans son droit ?

Par **cocotte1003**, le **29/09/2014** à **12:36**

Bonjour, si vous etes en mesure de prouver que vous payez tous les mois un loyer, même sans bail écrit, vous avez un bail oral qui se gère de la même facon. Le bailleur doit vous envoyer son préavis au moins six mois avant la fin d'une période de trois mois et vous indiquer le motif de sa reprise. Vous devriez prendre contact avec l'ADIL de votre secteur, ils vous conseilleront sur vos droits, cordialement